# actualités N O U V

## NOUVELLES PARUTIONS



### Lucien Febvre, lecteur et critique

Qu'elle est l'importance du compte rendu dans la réflexion historique? C'est la question que pose Bertrand Müller, professeur d'histoire de l'Histoire, avec cet ouvrage. Un recueil consacré aux quelque deux mille articles et notes bibliographique signés par Lucien Febvre en un demi-siècle d'activité éditoriale. Le compte rendu, explique d'abord l'auteur, a longtemps été déconsidéré par rapport aux livres et aux textes dits de fond. A tort. C'est au contraire «le lieu où peuvent être débattus et confrontés les nouveaux problèmes de la recherche, esquissées les nouvelles approches, éprouvés les nouveaux objets». De ce qu'il considérait lui-même comme des «épluchures de bois tombées sous le rabot et ramassées au pied de l'établi». Lucien Febvre a d'ailleurs fait un remarquable instrument de combat. Méticuleusement classées, analysées, mises en perspective, ces notices éparses dessinent en effet un véritable programme d'action. Combatif et conquérant, le cofondateur de l'Ecole des Annales s'inscrit très tôt en faux par rapport aux pratiques historiques de son temps. Et c'est précisément par le biais du compte rendu qu'il va trouver l'espace nécessaire à la construction d'une pensée scientifique singulière. Febvre, écrit l'auteur, poursuit là un but précis: «fonder sa responsabilité d'historien et la fonction sociale de l'histoire ». Une véritable politique éditoriale dans laquelle Bertrand Müller croit déceler l'ébauche du traité de méthode que l'auteur de Combats pour l'histoire n'a pas daigné confier à la postérité.

VINCENT MONNET •

«Lucien Febvre, lecteur et critique», Bertrand Müller, Ed. Albin Michel, 2003, 463 p.



#### Eros rebelle

C'est un voyage dans « quelques quartiers malfamés du Grand Siècle» que propose Michel Jeanneret, professeur de littérature française à la Faculté des lettres. Une enquête à mi-chemin entre la critique littéraire et la recherche historique qui s'interroge sur le rôle et le sens de la littérature érotique dans un xviie siècle traditionnellement considéré comme ennemi de la chair. Au temps du roi Soleil, la luxure devient en effet le premier des péchés capitaux. Sous la poussée conjuguée de l'absolutisme et de la Contre-Réforme, c'est une stricte surveillance du corps et de l'esprit qui se met en place dans le royaume de France. Face aux plaisirs de la chair, le malaise et l'opprobre grandissent dans la bonne société. Tous pourtant ne souscrivent pas à ce raidissement de la morale. Parmi les écrivains, certains s'emparent de l'érotisme comme on saisit un fusil. La littérature libertine devient un acte de résistance à proprement parler. «Un choix philosophique hardi, une posture subversive et dangereuse», écrit l'auteur. A un dogme qui repose sur la primauté de l'esprit, ces auteurs opposent en effet la puissance de l'instinct et la force du désir. Au fil de productions très inégales sur le plan de la qualité — on passe de la pure pornographie aux textes les plus raffinés tous revendiquent le droit de penser et d'être différent. Autant de gestes d'insubordination qui ne laissent pas longtemps le pouvoir indifférent puisque l'Eglise, suivie par la justice, assimile bientôt la littérature luxurieuse à une hérésie, délit alors des plus graves. Symbole de ce xviie siècle libertaire, le Dom Juan de Molière ne sera longtemps toléré au théâtre que dans une version passablement édulcorée.

VINCENT MONNET •

«Eros rebelle. Littérature et dissidence à l'âge classique », Michel Jeanneret, Seuil, 2003, 325 p.



## Si Hippocrate voyait ça!

«Je n'admets absolument pas que la vie d'un individu commence dès la fécondation.» «Je me demande souvent comment auraient écrit les vrais jumeaux de Racine ou de Victor Hugo. » «Les gènes n'ont pas de morale, pas plus que l'argent n'a d'odeur.» Ces quelques phrases sont tirées au hasard de l'entretien qu'a réalisé Cécile Lestienne, présidente de l'Association française des journalistes scientifiques, avec les professeurs Jean Bernard et André Langaney. Le premier, médecin, est à l'origine des premières guérisons d'enfants leucémigues. Le second, professeur à l'Université de Genève, est spécialiste de la génétique des populations. Leurs opinions divergent souvent — on ne compte rapidement plus les répliques telles que «je ne suis pas d'accord avec vous» — mais se retrouvent souvent pour remettre en question le principe même de lois sur la bioéthique. Car le clonage reproductif, l'euthanasie, la recherche sur l'embryon ou encore la reproduction médicalement assistée sont sur le point de bouleverser, si ce n'est pas déjà fait, notre société. Les tribunaux tentent d'appliquer de nouveaux textes de loi, les médecins sont confrontés à des situations qu'Hippocrate n'avait pas prévues. Faut-il pour autant légiférer dans ces domaines qui échappent aux dogmes? Une mise au point claire et bienvenue en ces temps troublés.

Anton Vos •

«Si Hippocrate voyait ça!» Par Jean Bernard et André Langaney, JC Lattès, 2003, 175 p.